

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI  
(Code postal 20138)

Délibération n°61.2019

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU VINGT TROIS DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF

Le lundi 23 décembre 2019 à 14 heures 30.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 13  
Présents : 10  
Absents : 3  
Qui ont donné pouvoir : 1

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Henri ANTONA, le Maire.

Présents : Henri ANTONA, Jean Paul ANTONA, Lucien LACOMBE, Jean-Baptiste Félix MARIANI, Antoine PERETTI, Félix PERETTI, Julien PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Date de la convocation

16/12/2019

Absents : Patrice FOUCHARD (procuration à Jean Paul ANTONA), Céline BATESTI POGGI, René MAILLET

Date d'affichage

23/12/19

Le quorum est atteint : oui  non

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification  
le

Secrétaire(s) de séance : Jean-Baptiste Félix MARIANI

**Objet de la délibération : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2018 (RPQS 2018)**

Vu l'article D.2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président présente aux membres présents le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable au titre de l'exercice 2018, pour la commune.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, DECIDE de :

- **PRENDRE ACTE ET APPROUVER** le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable au titre de l'exercice 2018

- **DONNER** délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre des membres présents.

**POUR LE MAIRE**  
PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL LE PREMIER ADJOINT  
JEAN-BAPTISTE FÉLIX MARIANI  
COTI-CHIAVARI